



24 mars 2022 – Auditorium Clifford Chance



Rodolphe Delacroix

Alixio

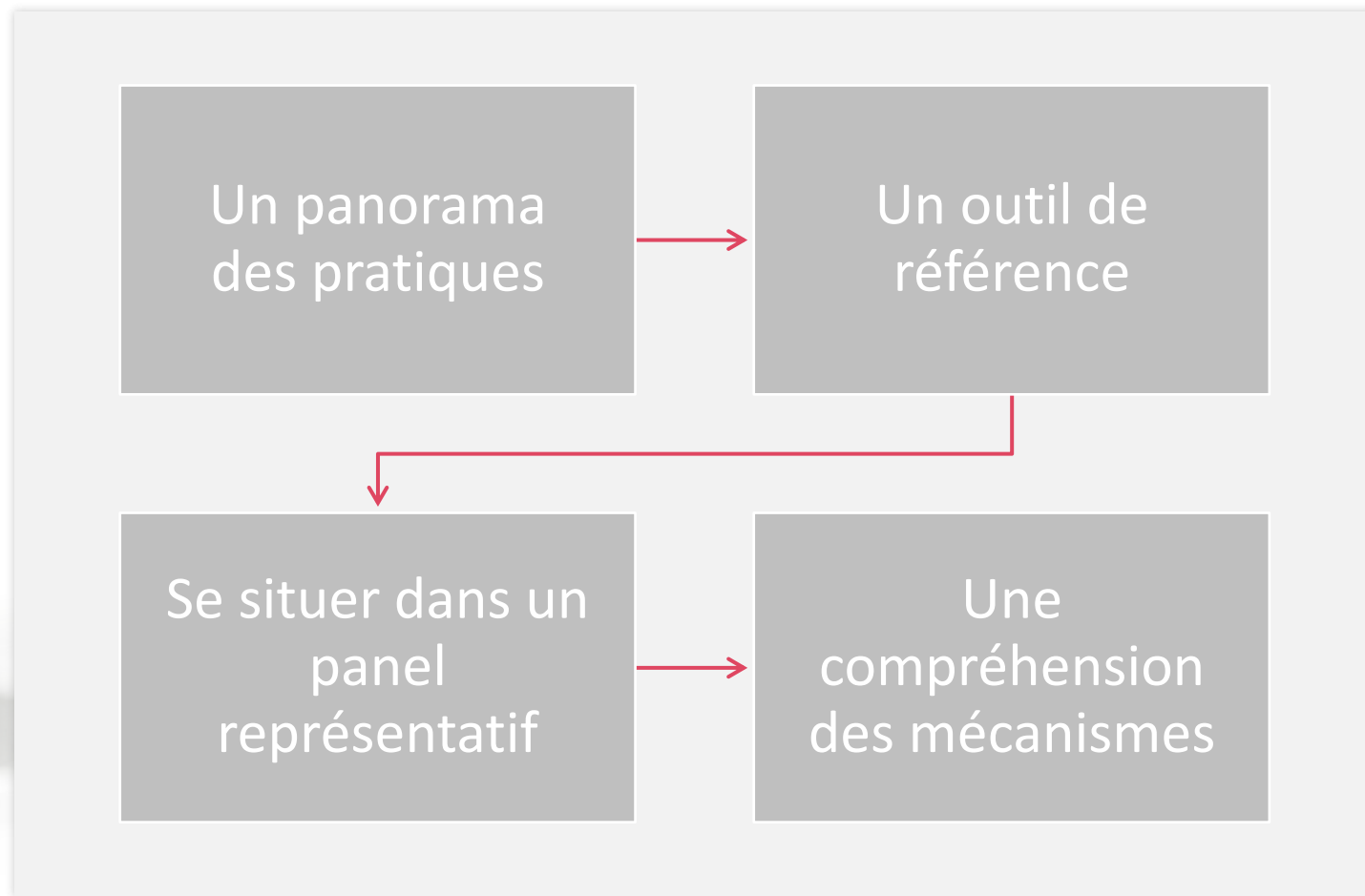


Olivier Paon

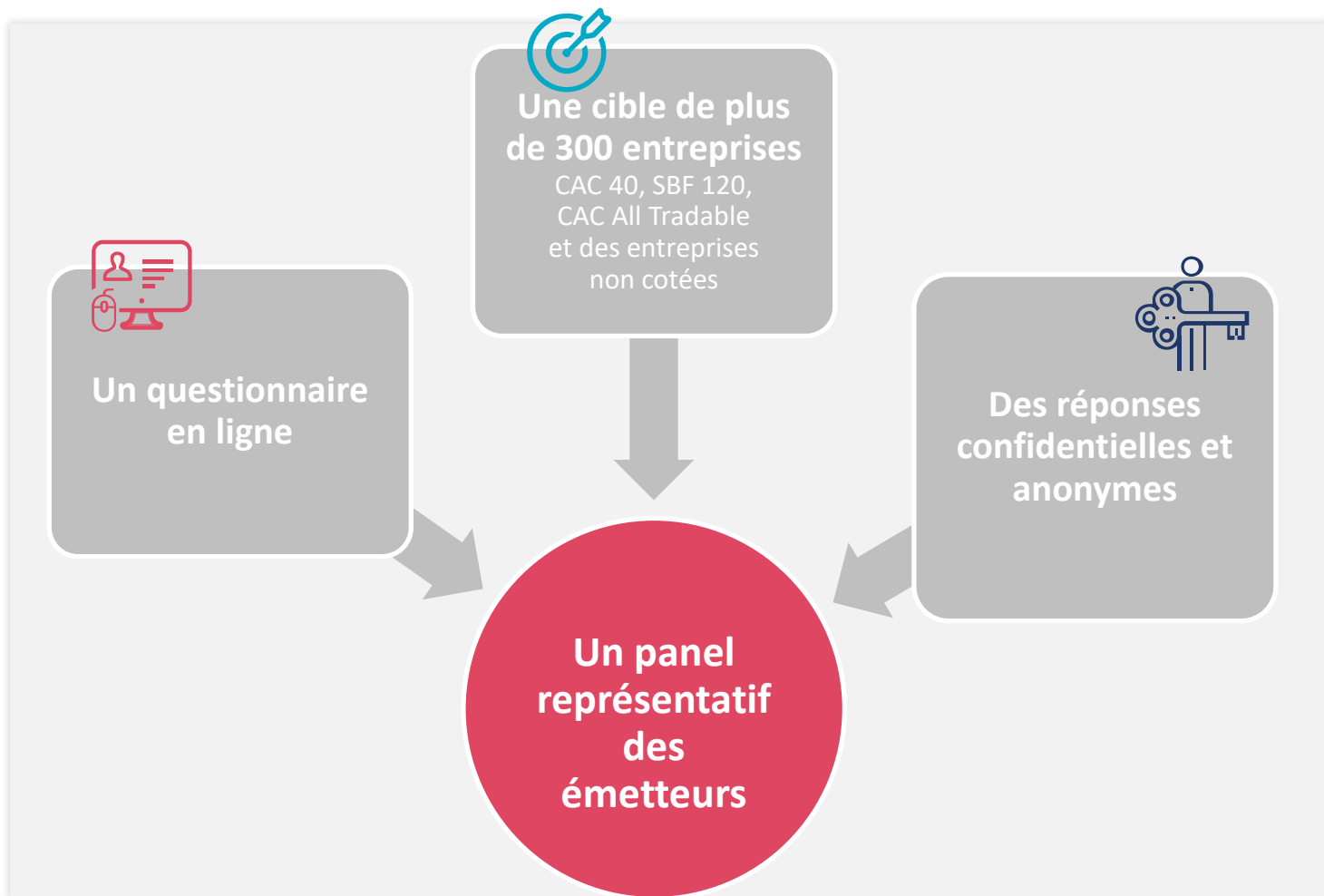
FAS



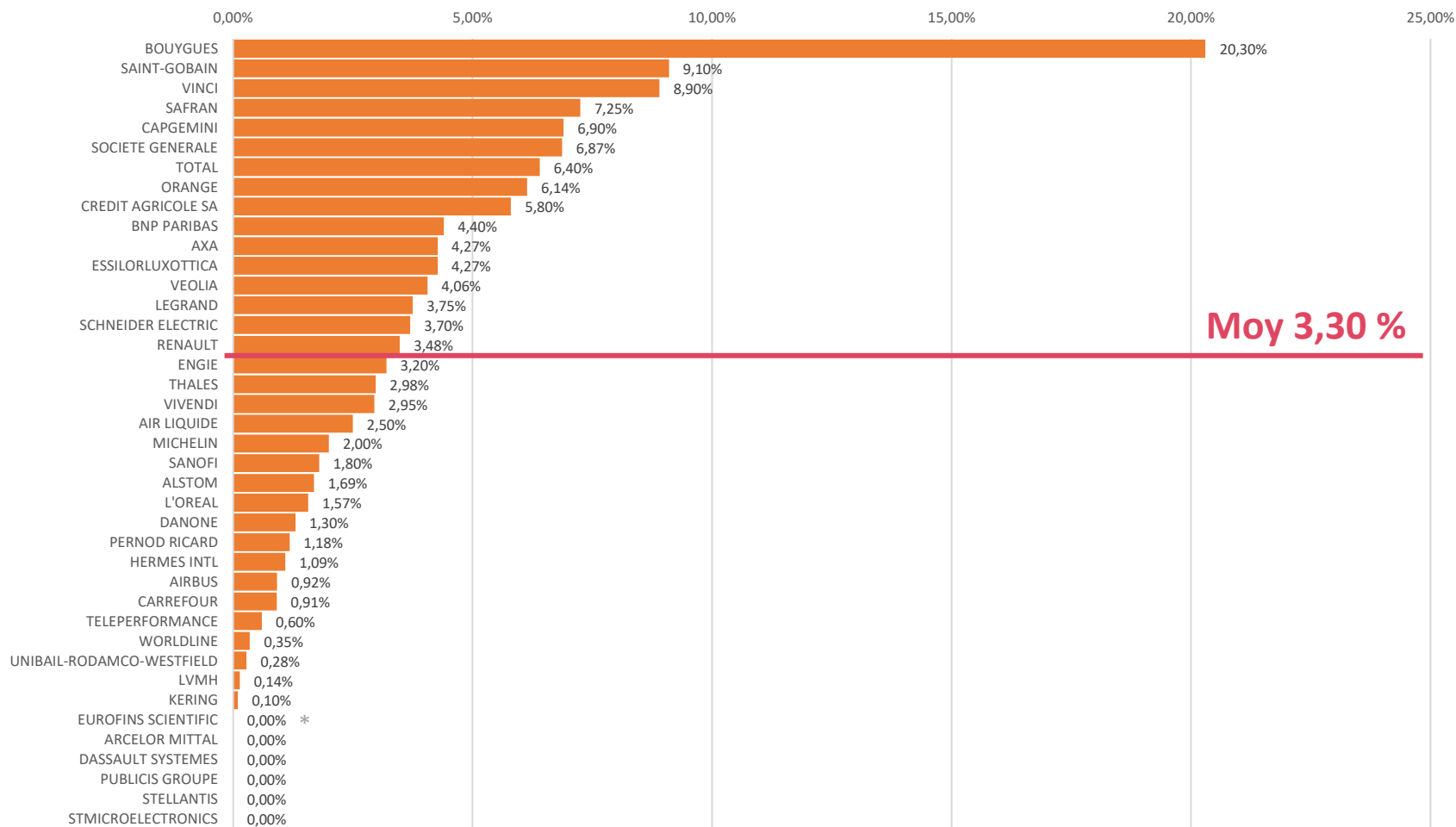
Les objectifs de l'enquête ALIXIO - FAS



La méthodologie



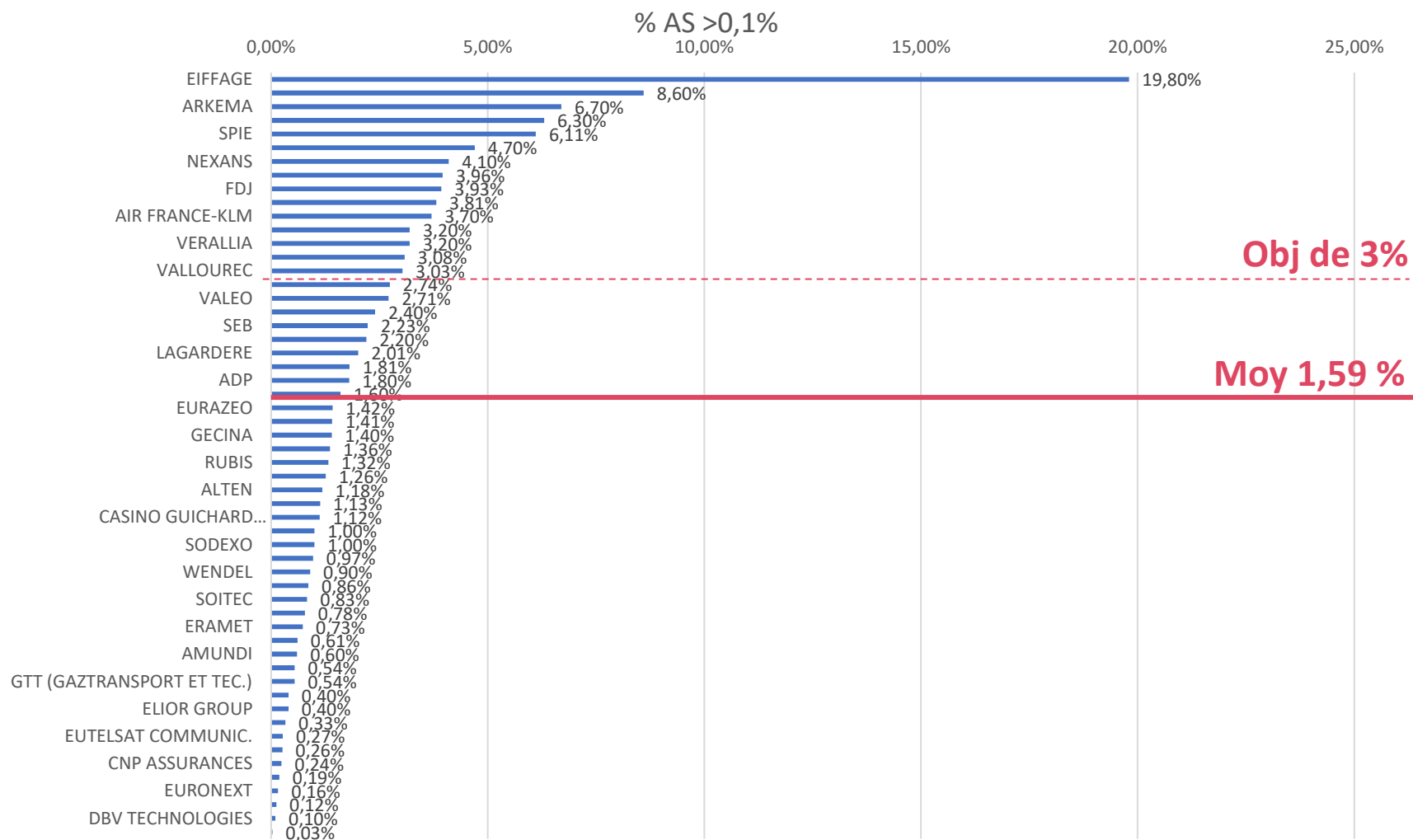
CAC 40 : part du capital détenu par les actionnaires salariés au 31/12/2020



Source étude FAS

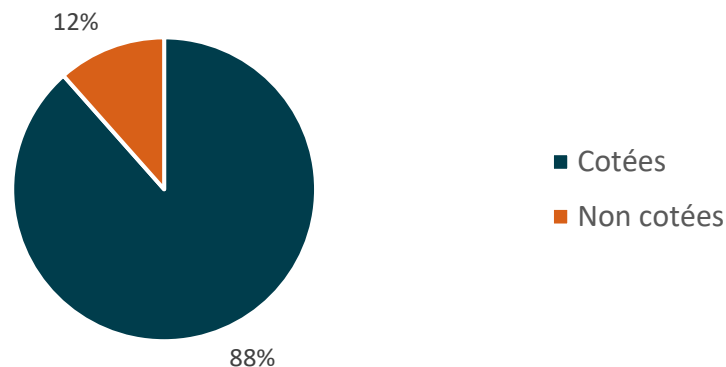
*non connu

SBF 120 (hors CAC 40) : part du capital détenu par les actionnaires salariés au 31/12/2020

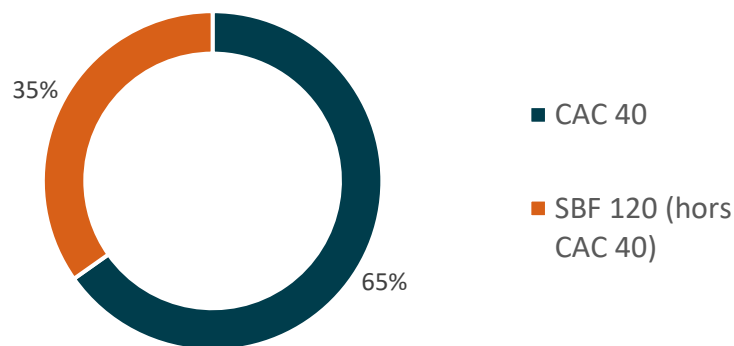


Un panel représentatif de sociétés majoritairement cotées et listées dans les principaux indices

88 des entreprises du panel sont cotées

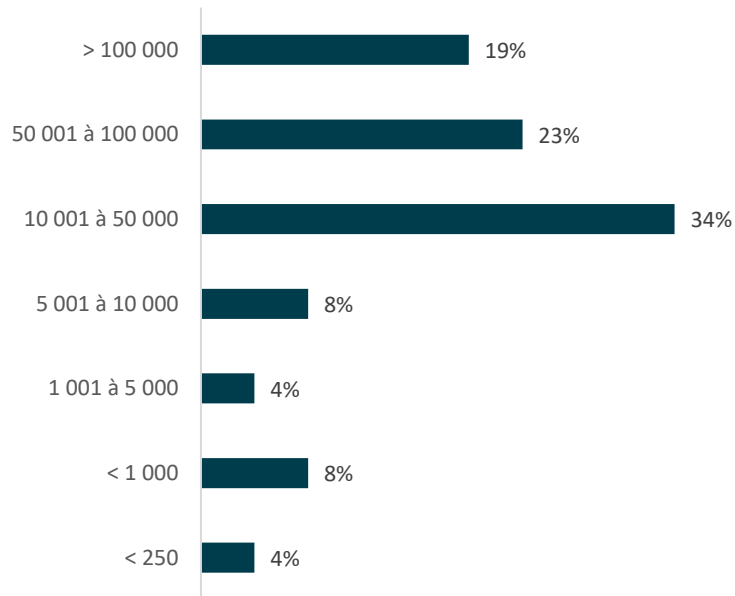


Toutes les entreprises cotées sont listées soit dans le **CAC 40** soit dans le **SBF 120**

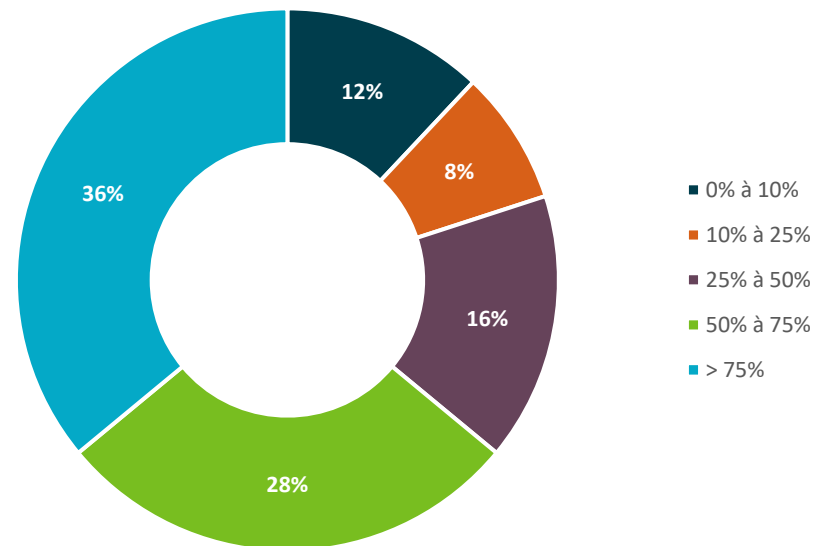


Un panel de grandes entreprises internationales

Effectifs totaux



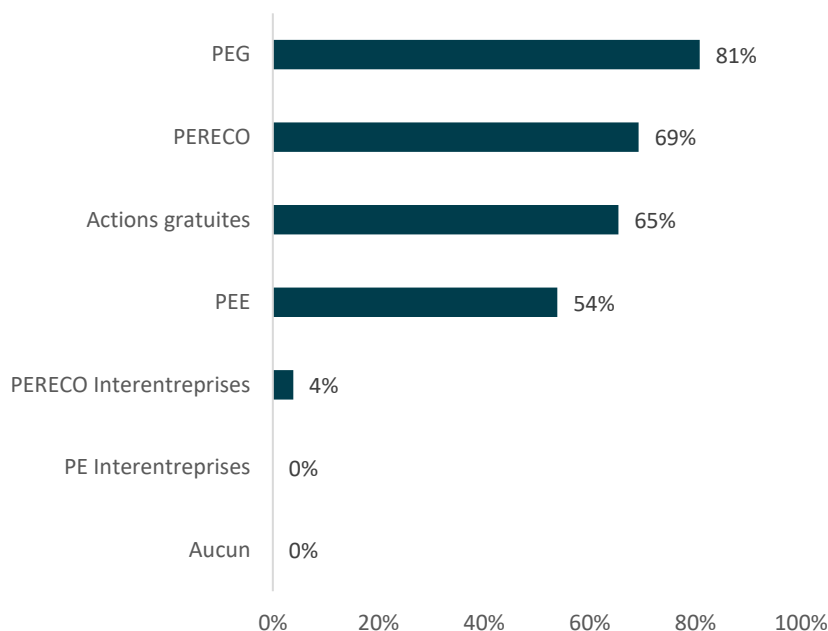
Part des salariés situés hors de France



3 entreprises sur 4 ont plus de 10 000 salariés
2 entreprises sur 3 ont plus de la moitié de leurs salariés hors de France

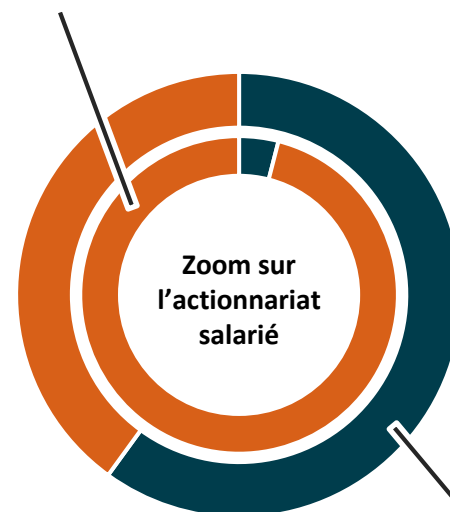
Des entreprises bien équipées en épargne salariale, socle pour le développement de l'actionnariat salarié

Part des répondants proposant l'un des dispositifs



En % des réponses

96% des entreprises ont un fonds d'actionnariat salarié



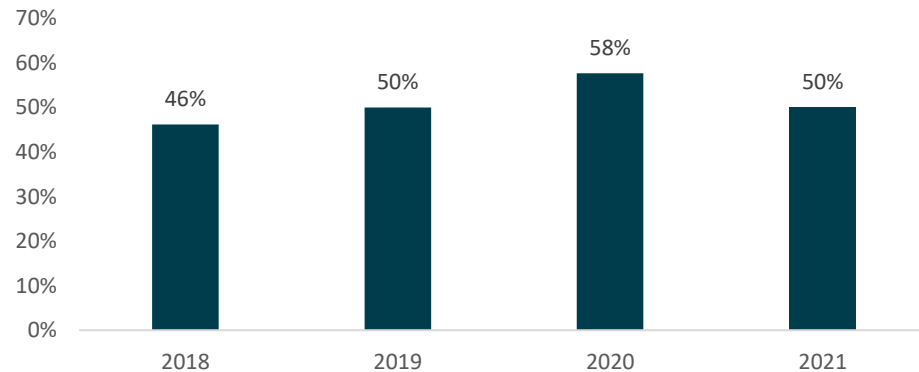
60% des entreprises disposent de plusieurs fonds investis en actions de l'entreprise

Encore une bonne année pour l'actionnariat salarié !



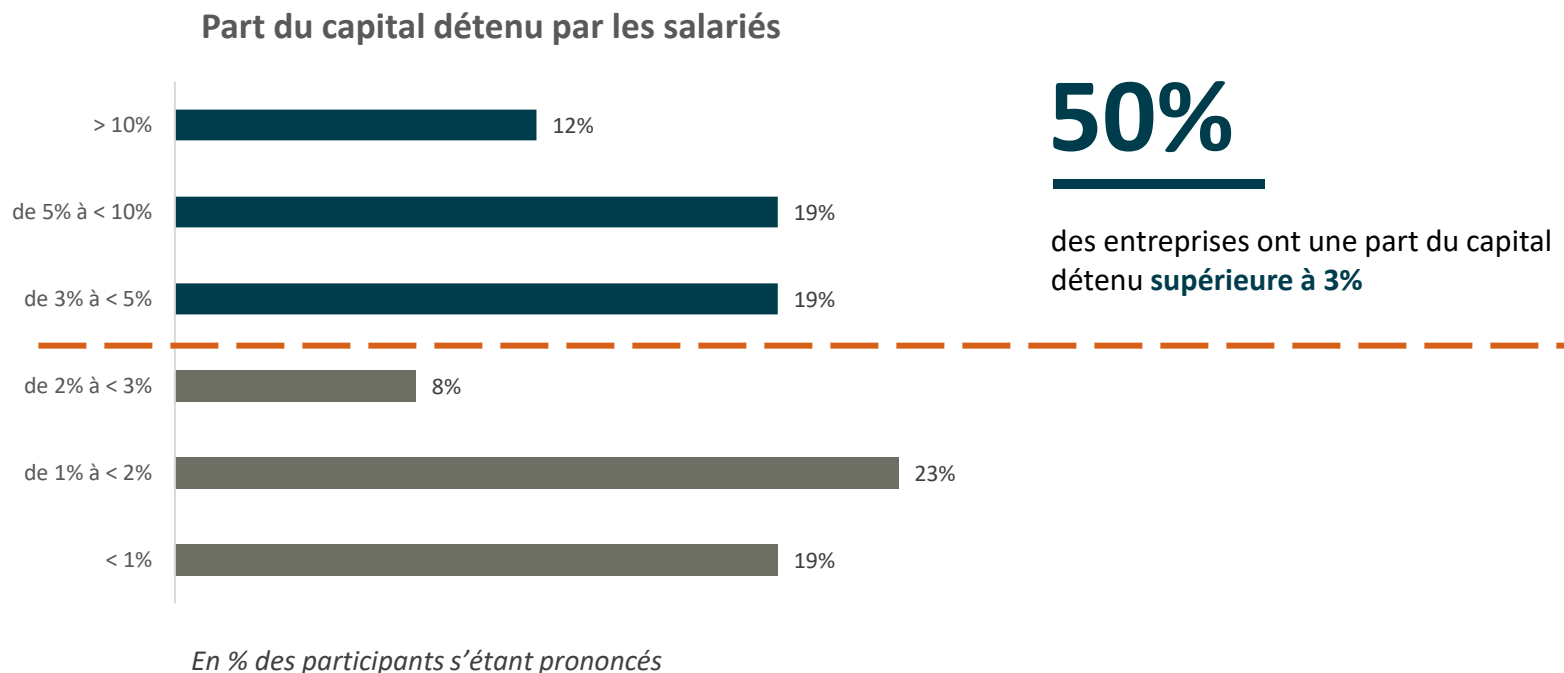
Léger retrait du nombre
d'entreprises ayant
proposé un plan
d'actionnariat salarié en
2021 après plusieurs
années de hausse

Part des entreprises ayant réalisé une opération
d'actionnariat salarié au cours des dernières
années



2020 et 2021 sont dans une moyenne élevée avec d'excellents millesimes

1 entreprise sur 2 dépasse le seuil des 3% du capital détenu par ses salariés



Une donnée d'autant plus importante qu'elle entraîne *de facto* un changement important dans la gouvernance des entreprises : la présence d'un administrateur salarié au Conseil d'Administration

La part des salariés actionnaires reste élevée en France

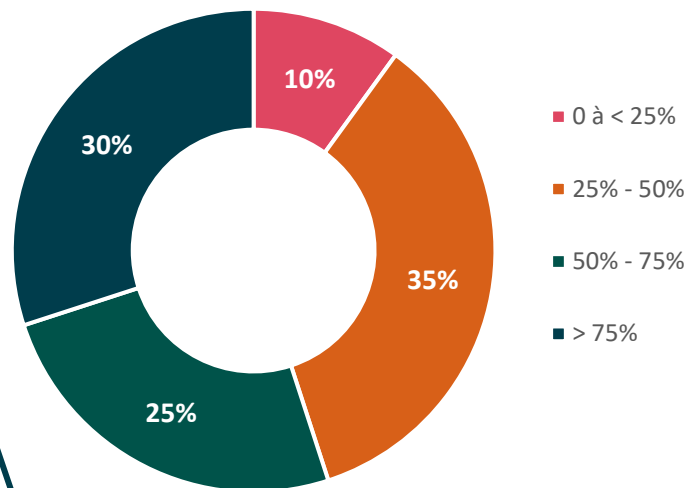
EN FRANCE



Plus d'un salarié sur deux actionnaire dans **55%** des entreprises participantes

55%

Part des salariés actionnaires en France



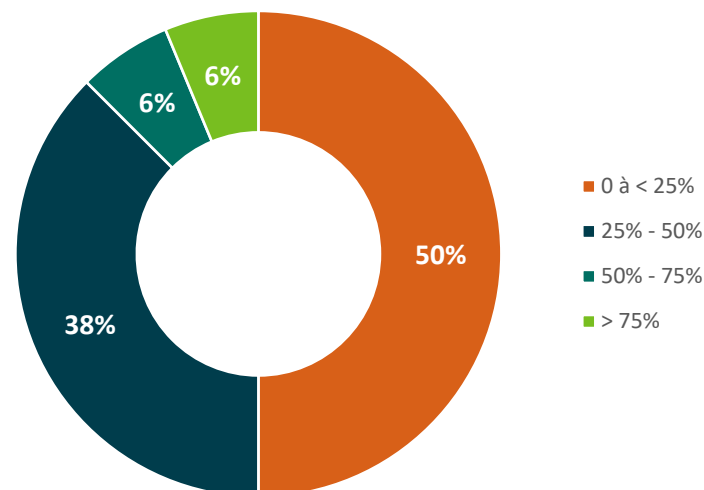
La part des salariés actionnaires est de moitié moins importante à l'international

À L'INTERNATIONAL



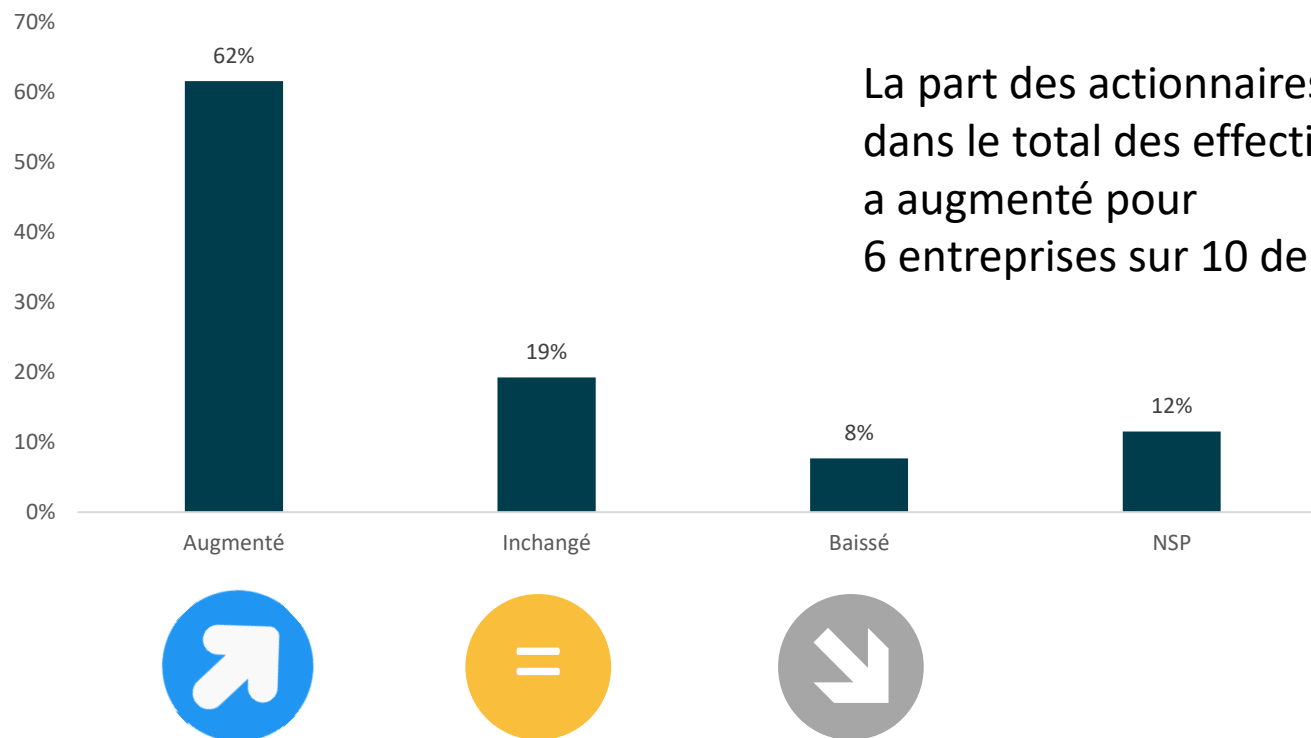
Plus d'un salarié sur quatre actionnaire dans **50%** des entreprises participantes : en légère progression

Part des salariés actionnaires à l'international



L'appétence des salariés pour l'actionnariat salarié ne se dément pas

Evolution du pourcentage d'actionnaires salariés dans le total des salariés sur 3 ans

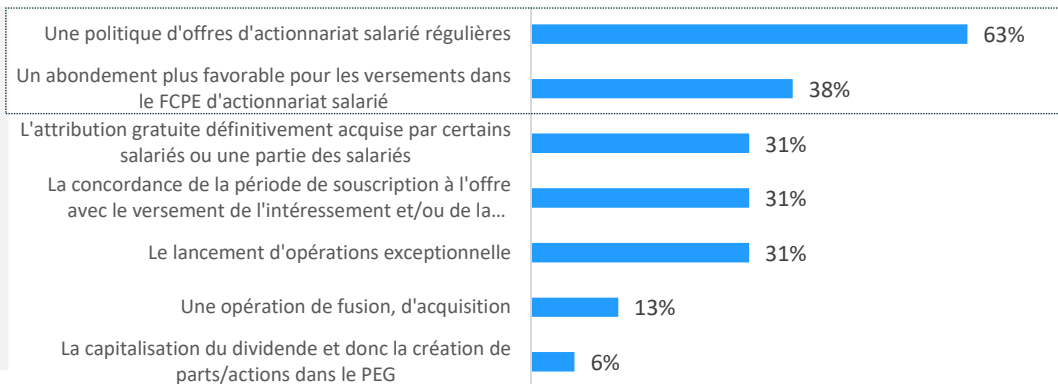


La régularité et l'abondement : principaux facteurs du succès de votre actionnariat salarié



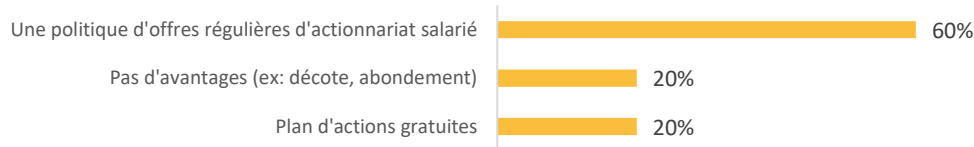
Si augmenté : 62%

Régularité, avantages et concordance avec la participation ou l'intéressement sont des accélérateurs de souscription



Si inchangé : 19%

Un effet d'habitude qui peut lasser

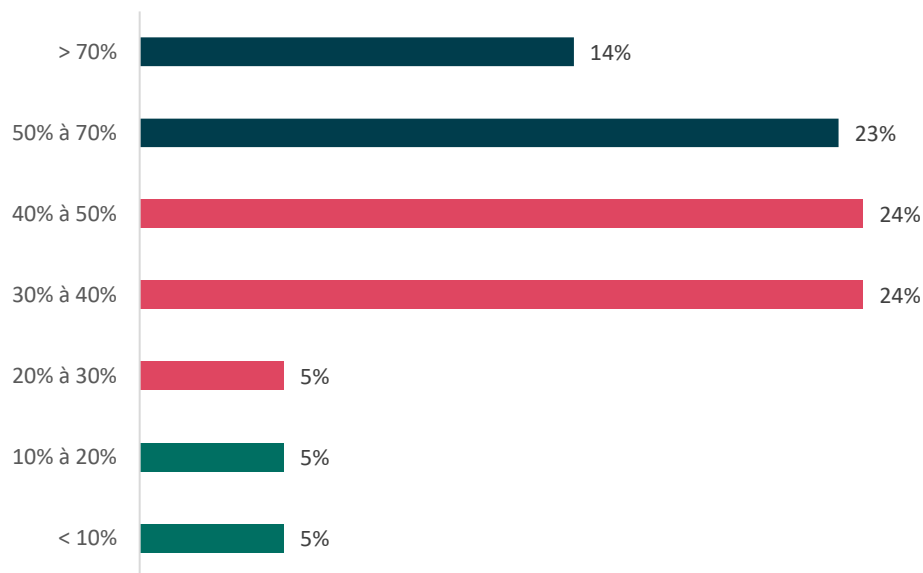


Si baissé : 8%

L'arrêt des offres et le retrait d'avoirs sont les principaux facteurs d'explication de la baisse du taux d'actionnariat salarié dans les entreprises

Des taux de souscription de plus en plus élevés en France

Taux moyen de souscription en France



37%

des entreprises ont des taux de souscription supérieurs à 50%

53%

Des entreprises ont des taux de souscription compris entre 20 et 50%

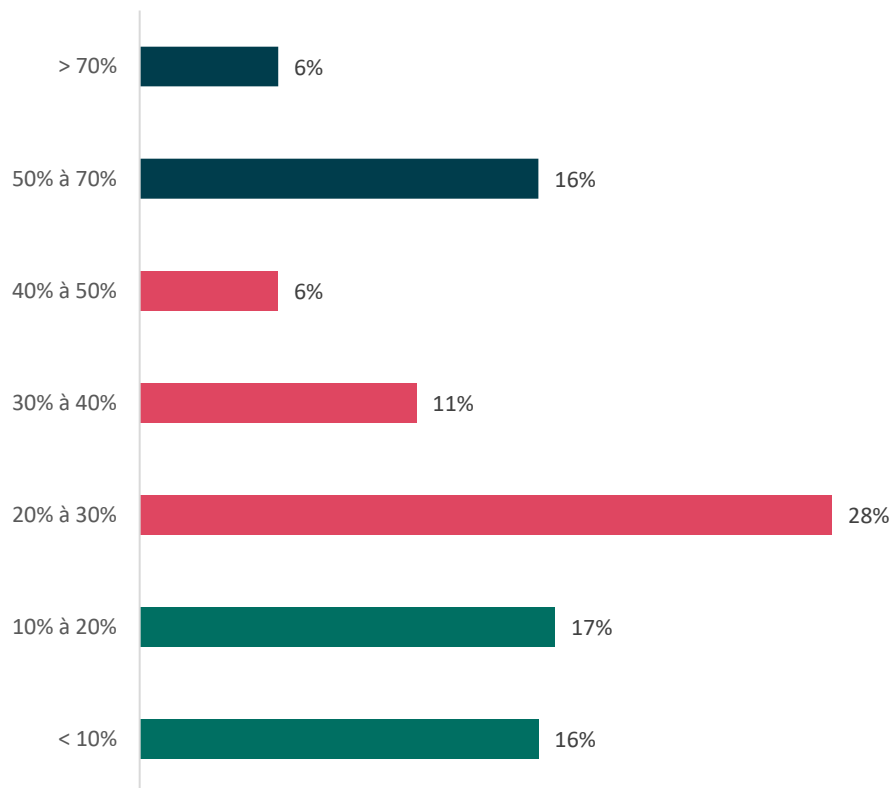
10%

seulement des entreprises déclarent des taux de souscription inférieurs à 20%

60% des entreprises ont des taux de souscription **supérieurs à 40%** (soit 10% de plus qu'en 2019)

A l'international, les taux de souscription augmentent fortement sur les tranches supérieures

Taux moyen de souscription à l'international



22%

des entreprises ont vu 1 salarié sur 2 de souscrire à leur plan à l'international

45%

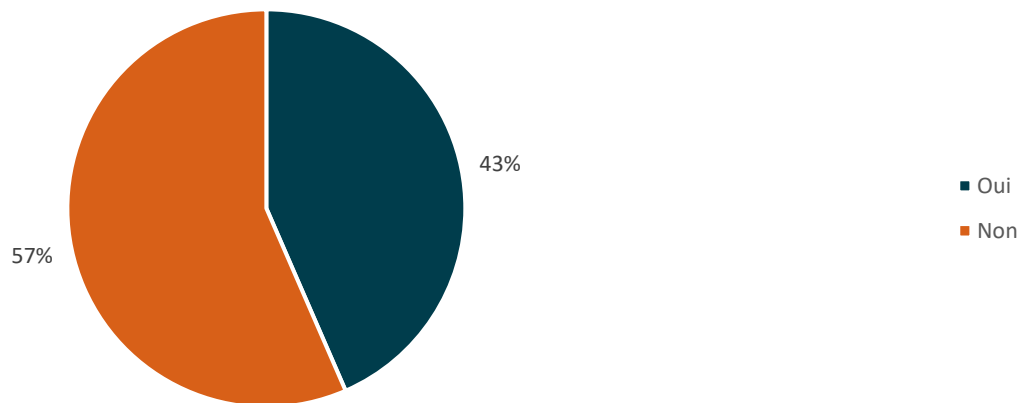
Des entreprises ont des taux de souscription moyen compris entre 20 et 50%

33%

des entreprises déclarent moins de 20% de taux de souscription moyen hors de France

Le FCPE à l'international reste un sujet de préoccupation pour les entreprises

La difficulté de mise en place d'un FCPE vous a-t-elle conduit à modifier ou à renoncer à la dernière offre dans certains pays hors de France ?



Les pays les plus cités restent les mêmes dans l'ensemble :

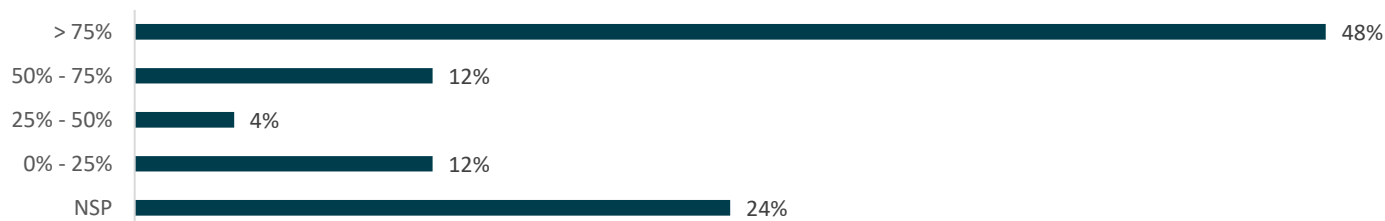
- Chine
- Russie
- USA
- Italie
- Espagne
- Pologne
- Allemagne



Un sujet important au sein de l'Union Européenne

Zoom sur l'international : stabilité sur l'éligibilité et les périmètres pays

3 salariés sur 4 à l'international sont éligibles à un plan dans 50% des entreprises : stabilité par rapport aux années précédentes

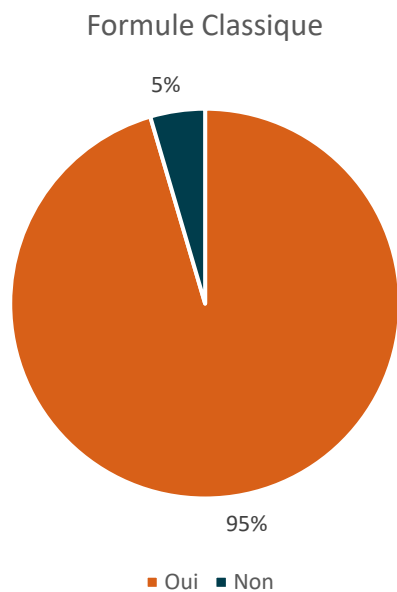


La moitié des entreprises propose des plans dans moins de 20 pays

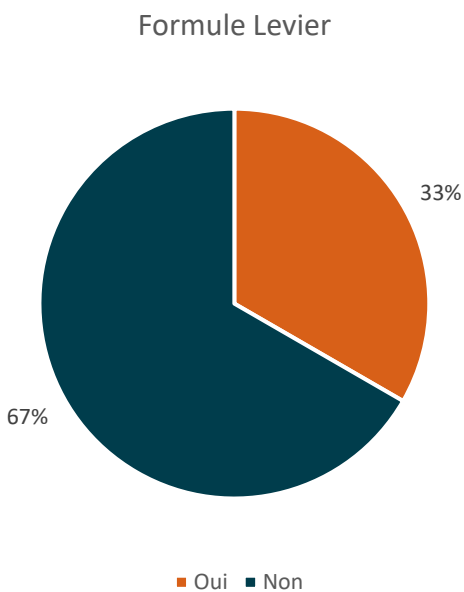


À l'étranger, les chiffres restent stables

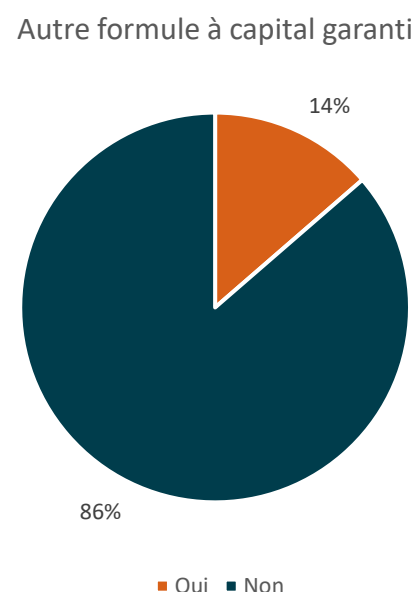
La formule classique toujours largement favorisée sur les autres formules



En augmentation



Stable

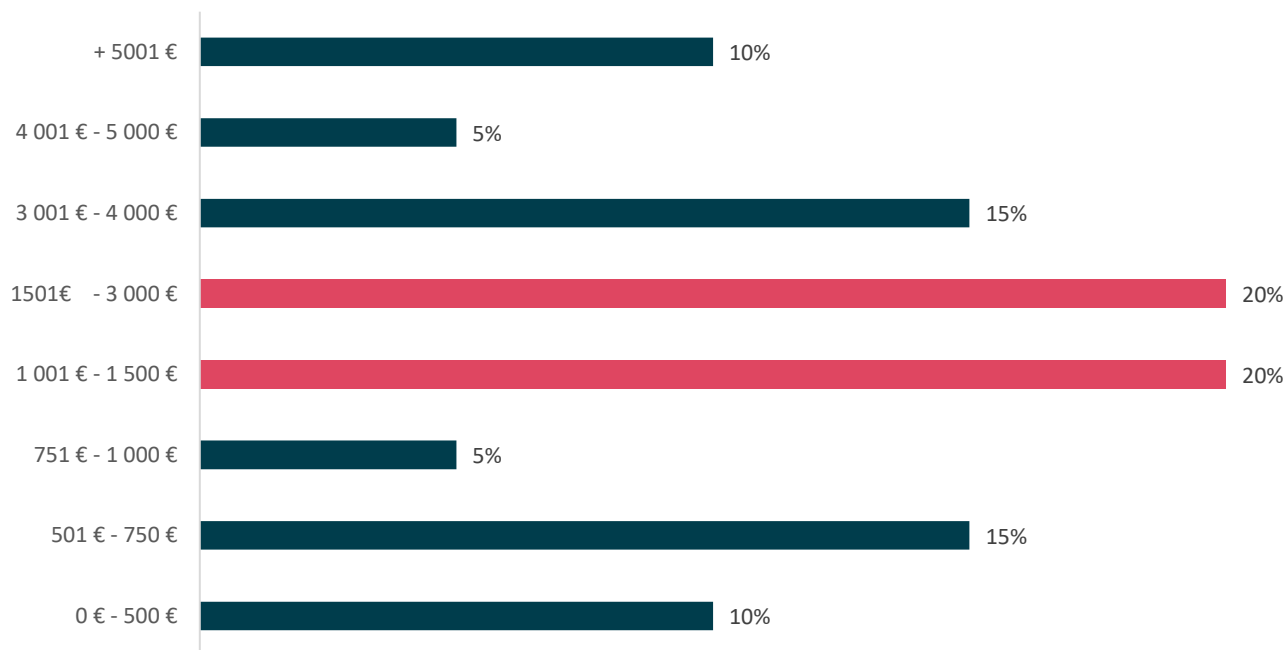


Légère hausse

Au global, un élargissement des offres proposées

Un apport personnel moyen en hausse, premier effet de la loi Pacte et de la décote à 30%

Montant moyen d'apport personnel (hors abondement éventuel)

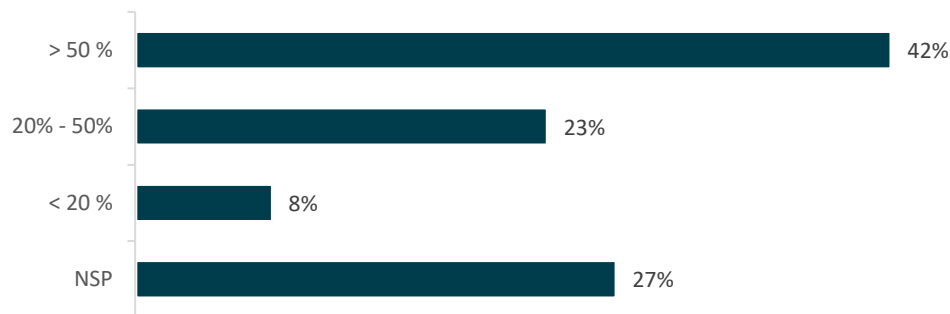


40 %

Part des salariés qui investissent entre 1 000 € et 3 000 € en moyenne

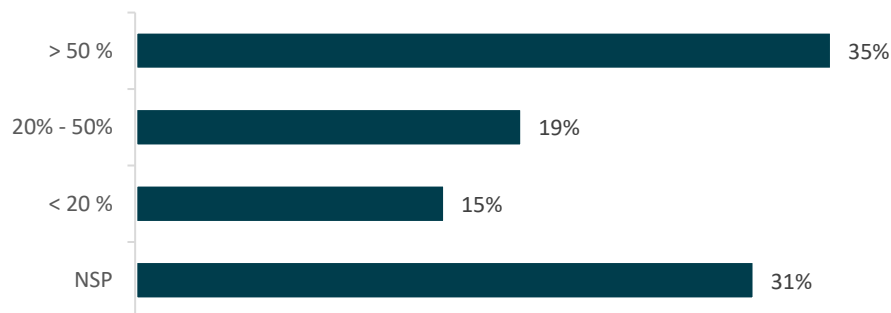
Stabilité sur l'intéressement et la participation dans les plans d'épargne

Quelle est la part du montant de l'intéressement versée dans le PEE/PEG ?



42% déclarent que plus de **50% du montant de l'intéressement** va dans le **PEG**

Quelle est la part du montant de la participation versée dans le PEE/PEG ?



35% déclarent que plus de **50% du montant de leur participation** va dans le **PEG**

L'abondement reste un outil privilégié pour les entreprises

Concernant l'abondement, le FCPE d'actionnariat salarié est-il privilégié par rapport aux FCPE Diversifiés ?



La baisse du forfait social à 10% depuis 2019 vous a-t-elle conduit à changer votre politique d'abondement ?



Le recours aux facilités de paiement est en légère baisse par rapport à 2019 : seulement 46% des entreprises l'appliquent

L'abondement proportionnel reste prépondérant

Abondement proportionnel à l'apport du salarié



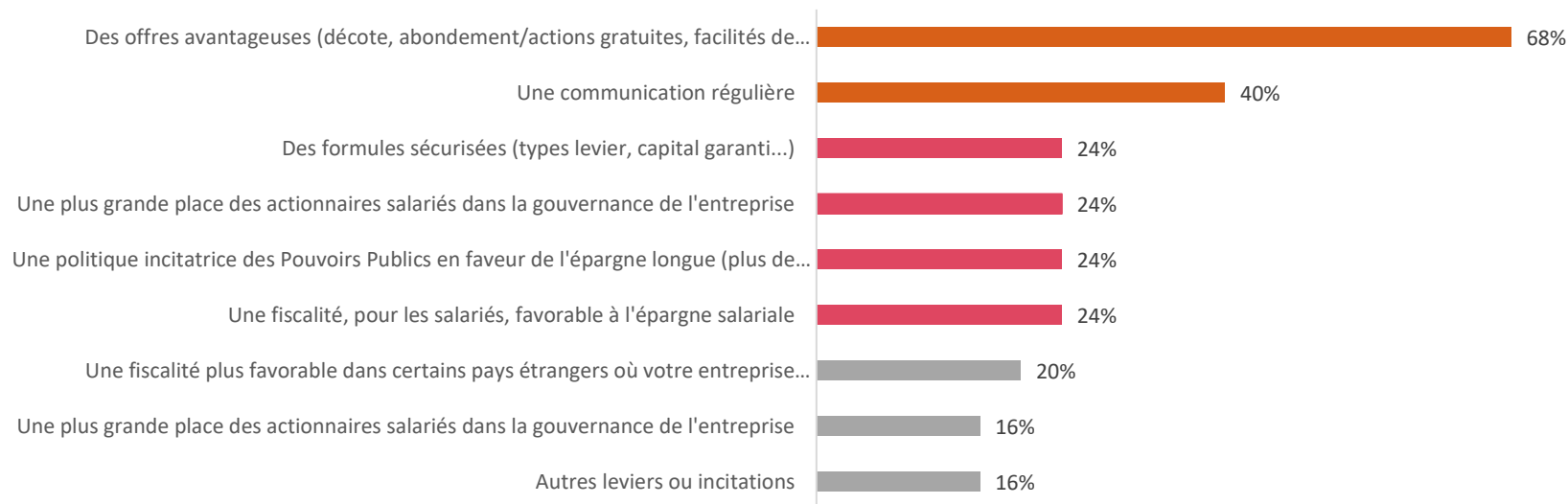
Abondement dégressif par seuil



**Le recours à l'abondement reste
un facteur déterminant de succès des plans**

Offres attractives et communication : leviers principaux d'incitation

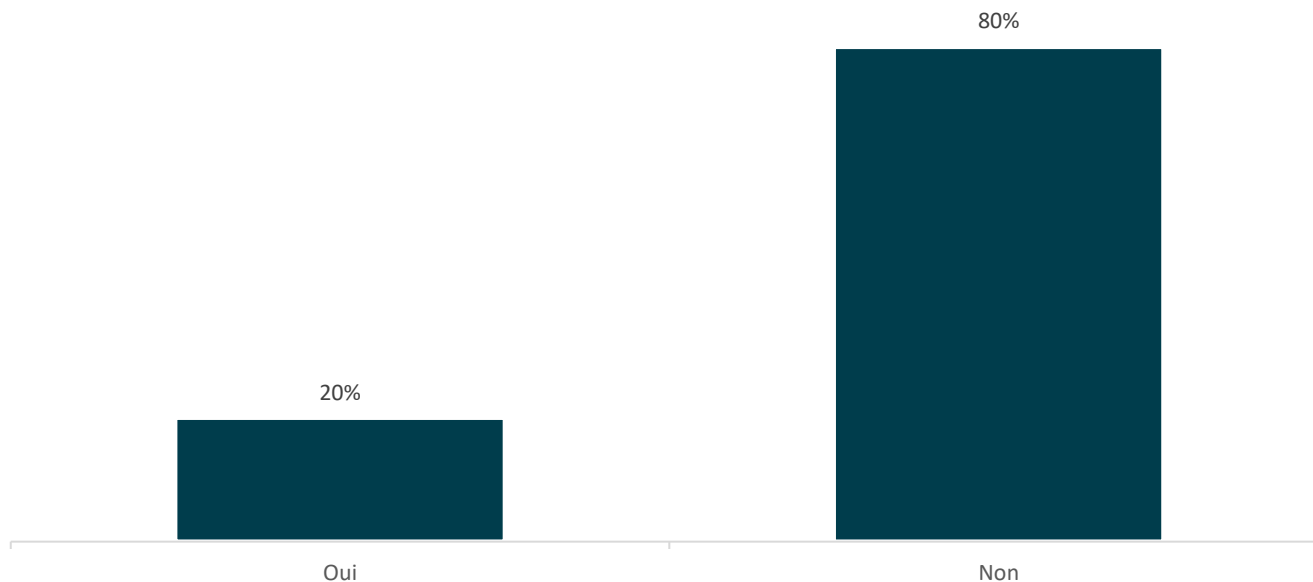
Quels sont, à votre avis, les leviers ou incitations les plus importants en faveur du développement de l'actionnariat salarié ?



Selon les répondants, la fiscalité et les politiques publiques sont moins prépondérants par rapport à 2019

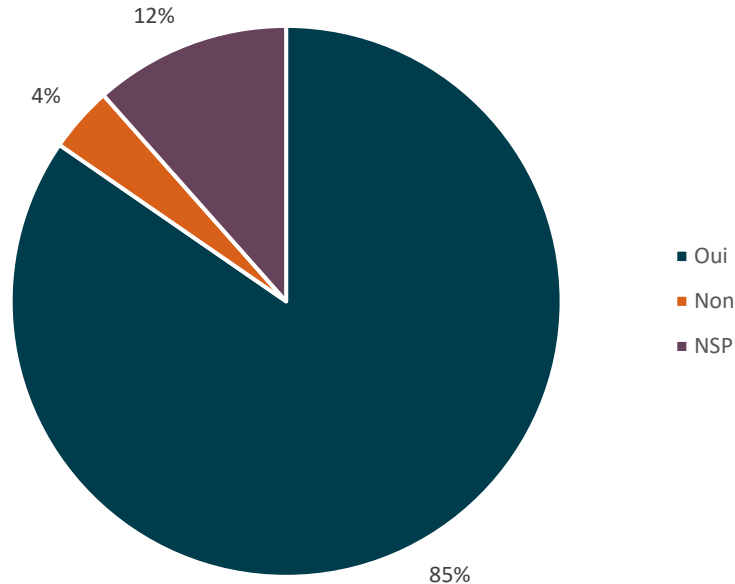
Le rôle des associations d'actionnaires salariés est toujours fortement reconnu

Existe-t-il au moins une association d'actionnaires salariés dans votre entreprise ?

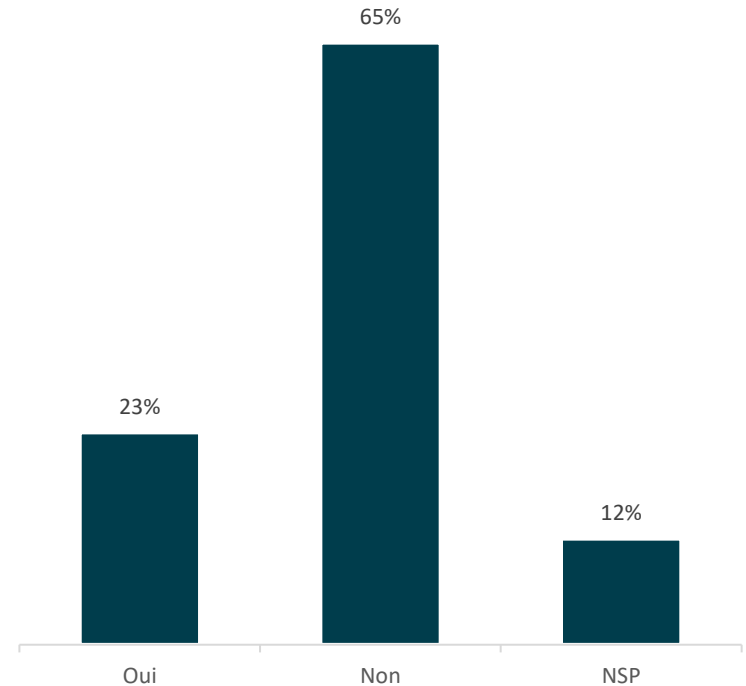


Gouvernance de l'actionnariat salarié : des représentants désormais quasiment tous élus

Les représentants des porteurs de parts
en fonction actuellement au sein du conseil de
surveillance du FCPE ont-ils tous été élus par les
porteurs de parts ?

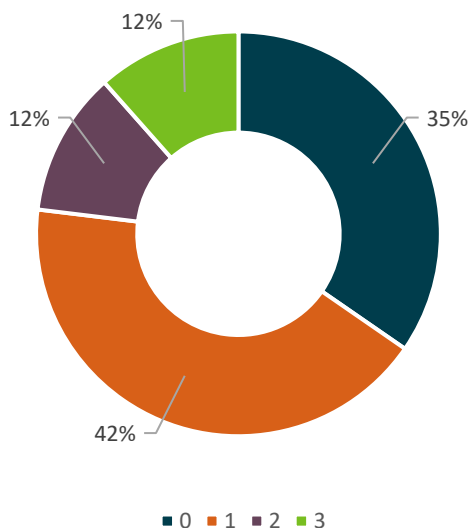


Depuis la loi PACTE, les organisations
syndicales sont-elles plus impliquées dans
l'actionnariat salarié ?



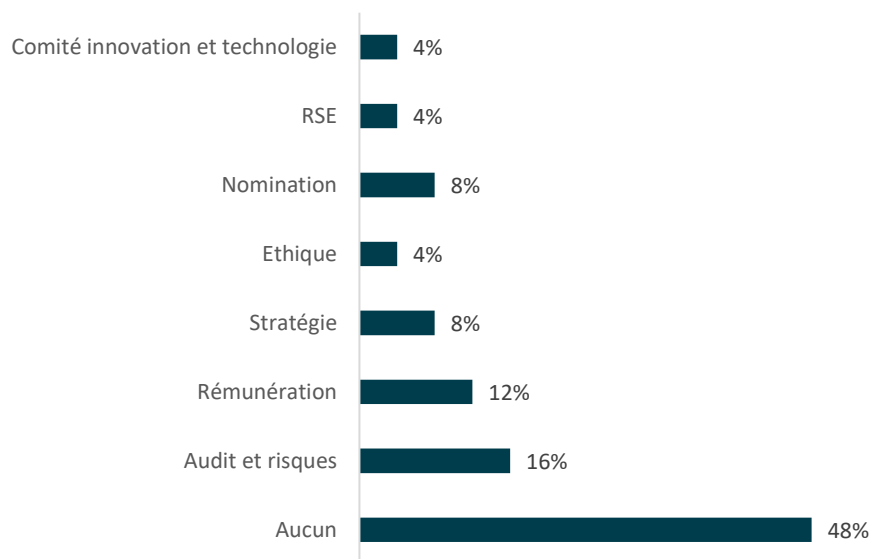
Vers une montée en puissance des Administrateurs Représentants les Salariés Actionnaires (ARSA)

Quel est le nombre d'administrateurs représentant les actionnaires salariés au conseil d'administration (ou conseil de surveillance) de l'entreprise ?



42% ont un ARSA

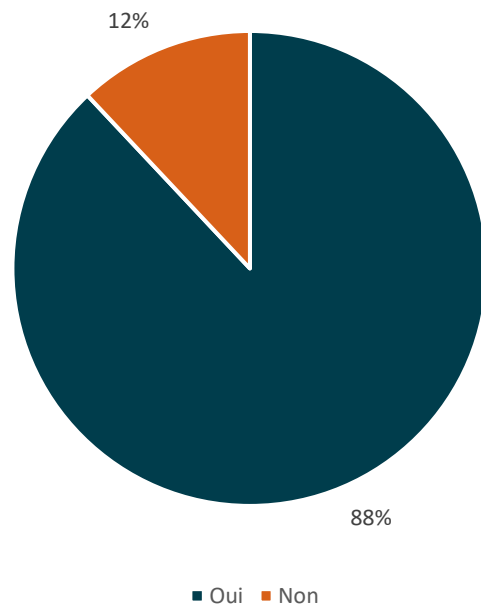
Dans quels comités siègent le ou les administrateurs représentant les actionnaires salariés ?



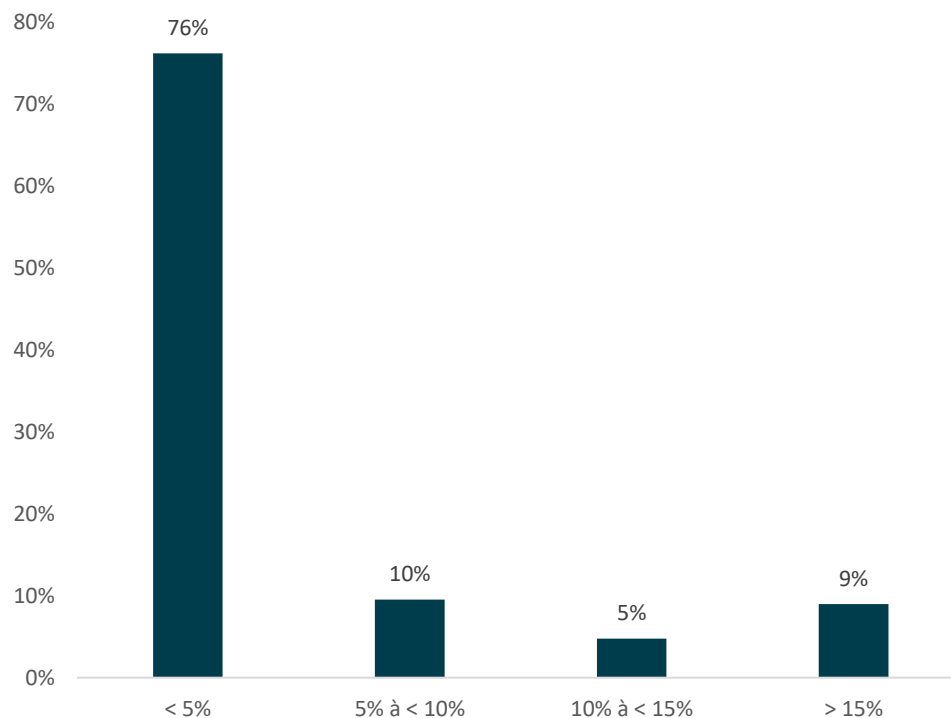
Encore **1 ARSA sur 2** qui ne siège dans aucun comité

Les plans « sélectifs » sont fortement ciblés

Votre entreprise a-t-elle mené des opérations d'attribution gratuite d'actions à une partie des salariés ?

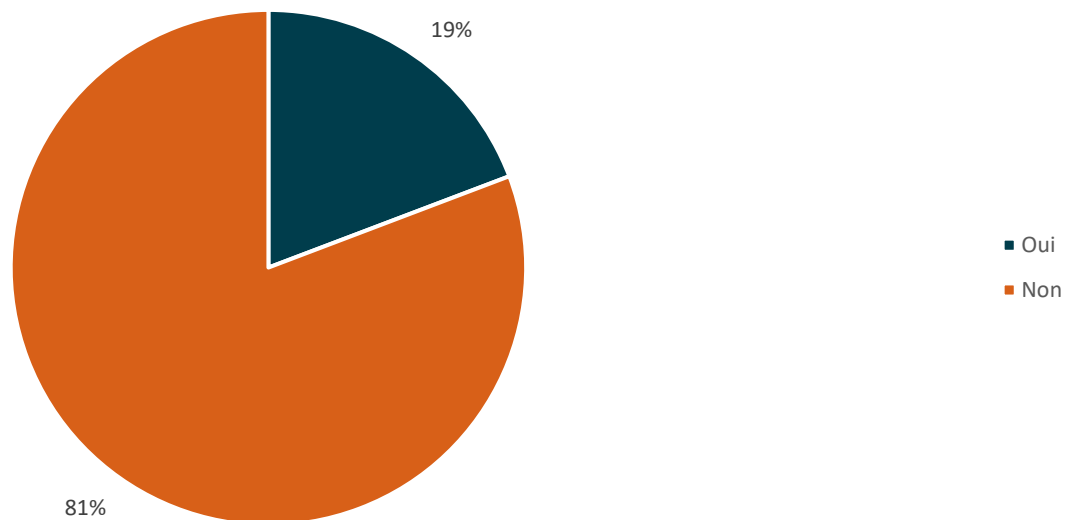


Quelle part totale des salariés était concernée ?



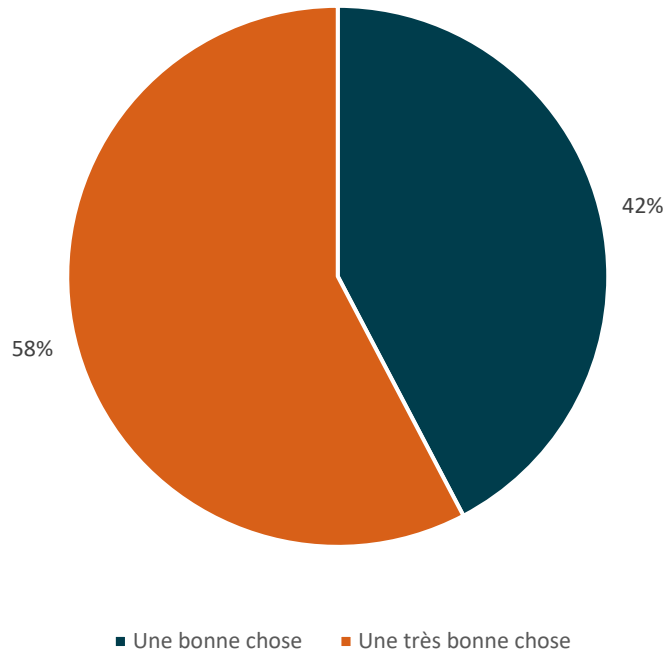
Les plans d'attribution gratuite d'actions pour tous restent exceptionnels

Votre entreprise a-t-elle mené des opérations d'attribution gratuite d'actions à tous les salariés ?

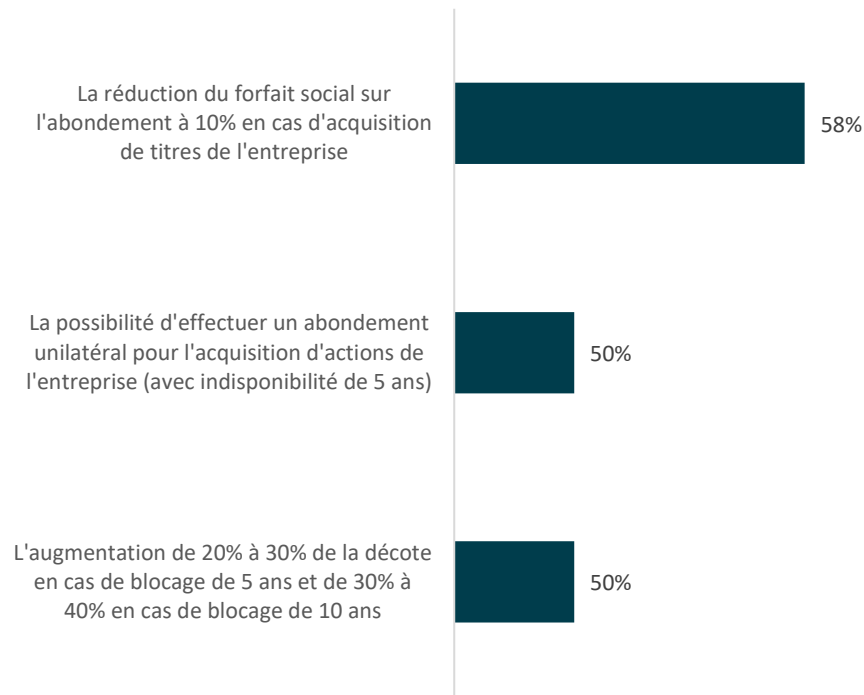


Loi Pacte : le forfait social est considéré comme la mesure phare pour favoriser les décisions de plans

L'objectif affiché par le gouvernement de 10% d'actionnariat salarié dans les entreprises françaises est considéré comme :

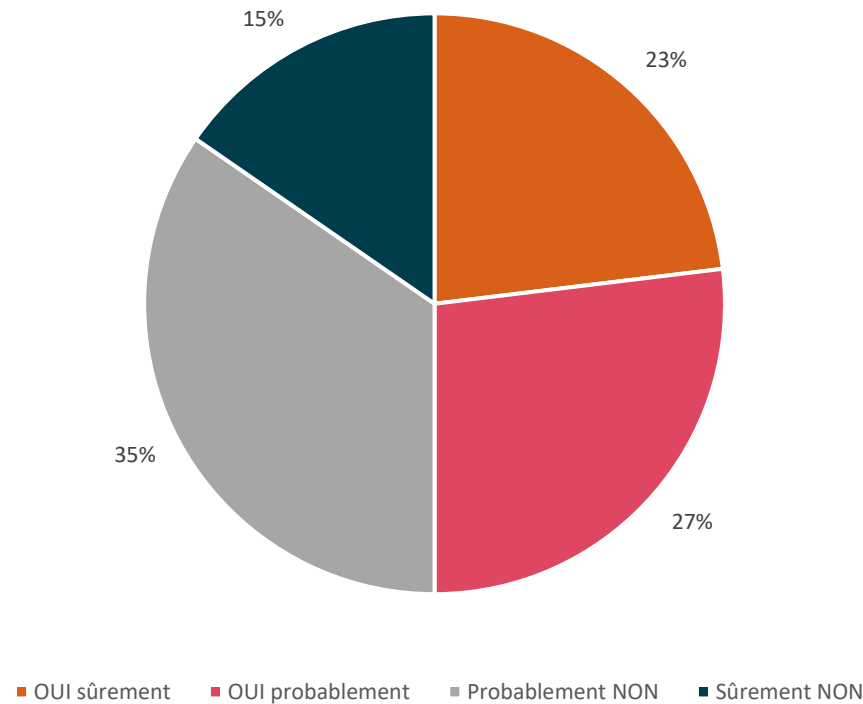


A votre avis, quelle est l'importance des 3 mesures de la loi PACTE pour développer l'actionnariat salarié dans VOTRE entreprise ?



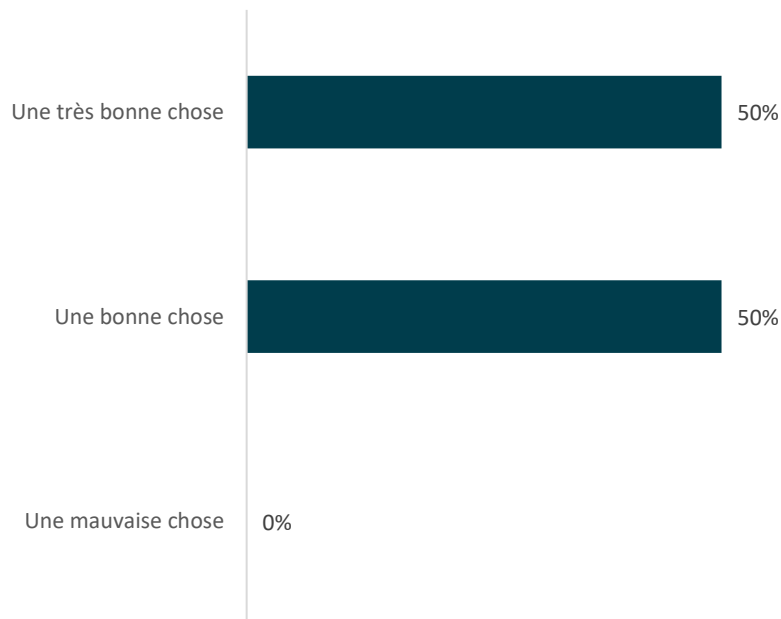
L'incitation fiscale de baisse du forfait social est un facteur de décision parmi d'autres de lancer de nouvelles ORS en 2022

En 2022, envisagez-vous une offre réservée aux salariés pour bénéficier de façon exceptionnelle de la suppression du forfait social sur l'abondement en supplément des versements volontaires des salariés et anciens salariés ?

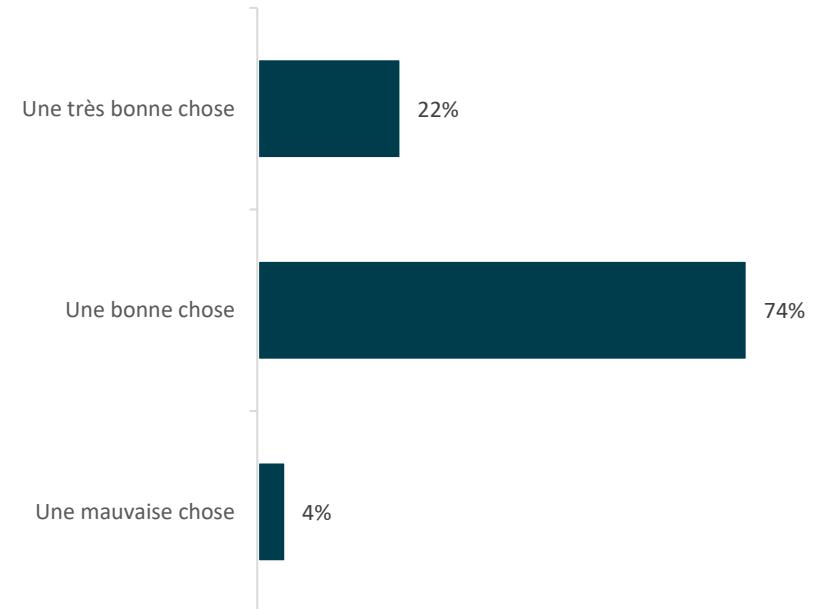


Consensus sur l'extension de l'actionnariat salarié à tous les types d'entreprises

A votre avis, l'extension de l'obligation de céder aux salariés 10% du capital des entreprises à capitaux publics en cas de cession des actions par l'Etat hors marché (comme c'est déjà le cas pour les cessions sur le marché) est-elle :

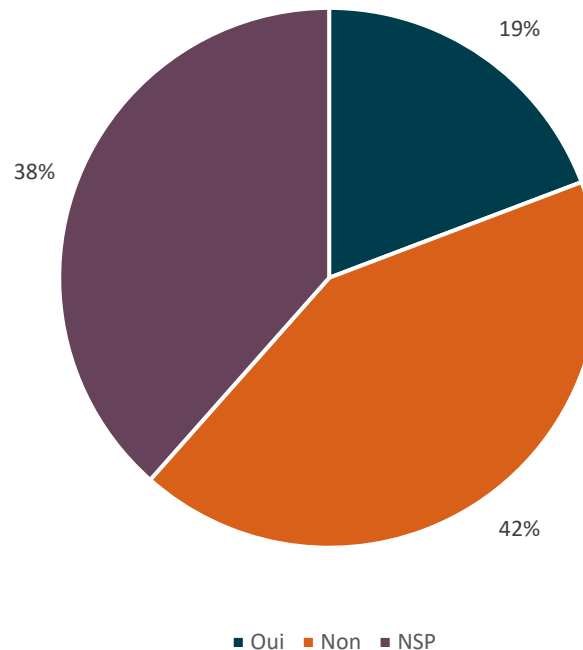


A votre avis, l'obligation pour les sociétés NON cotées de plus de 1 000 salariés en France (ou de plus de 5 000 salariés en France et à l'étranger) d'avoir un administrateur représentant les actionnaires salariés au Conseil d'administration, dès lors que



Un enjeu à venir : la formation sur l'épargne salariale

Allez-vous mettre en place des dispositifs de conseil aux salariés dans votre entreprise pour le placement de leur épargne salariale ?



Les enseignements de l'enquête 2022

→ L'actionnariat salarié se porte bien

- En France, plus de 50 % d'actionnaires salariés dans 55 % des entreprises participantes
- **Une entreprise sur deux a lancé (ou prévoit de lancer) une opération d'actionnariat salarié en 2021/22**

→ Augmentation de l'internationalisation des offres

- A l'international, plus de 25 % d'actionnaires salariés dans 50 % des entreprises participantes
- Les taux de souscription moyens augmentent fortement par rapport aux années précédentes mais restent éloignés des taux constatés en France
- La mise en place d'un FCPE dans certains pays européens reste une difficulté pour les entreprises

→ La formule classique reste prédominante

- La formule levier toujours minoritaire et stable
- 6 offres sur 10 sont accompagnées d'abondement de l'entreprise et 46% bénéficient de facilités de paiement (en baisse)

Les enseignements de l'enquête 2022

➔ Le montant moyen de l'apport personnel en hausse (entre 1000 et 3000€)

- En forte hausse : premier effet de la loi Pacte ?
- L'intéressement : première source d'alimentation en France

➔ Le succès des offres réservées aux salariés tient avant tout à leur régularité, aux avantages consentis et à la communication

- La fiscalité n'est plus considérée comme le seul levier pour développer l'actionnariat salarié

➔ En matière de gouvernance, des premiers progrès constatés

- 4 entreprises sur 10 ont un Administrateur Salarié-Actionnaire (ARSA)
- Mais seulement un sur deux siège dans un comité

➔ Les plans d'attribution gratuite d'actions restent très sélectifs :

- Les plans collectifs restent minoritaires et exceptionnels (19% du panel)

➔ L'objectif du gouvernement d'avoir 10% d'actionnaires salariés en moyenne dans les entreprises françaises est largement approuvé par les participants

MERCI
